

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1446

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 29, substituer au mot :

« sauf »

le mot :

« sans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.